

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, DIMANCHE 23 MAI: Aujourd'hui, Pentecôte; demain, saint Donatien.

143<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil: Lever à 5 h. 02; coucher, à 20 h. 33. Lune: Premier quartier du 19; pleine le 27. Bulletin météorologique pour la journée du 23 (région Nord): Beau temps, nuageux; vent variable, 2 à 4 m.; température stationnaire, minimum, 7.

TROIS MUSICIENS A L'HONNEUR

C'est aujourd'hui, dimanche, que la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais organise son congrès, à Nœux-Mines, et, au cours de celui-ci, trois de nos concitoyens vont recevoir la plus haute récompense décernée par cet important groupement, c'est-à-dire l'Étoile Fédérale, accordée aux sociétaires ayant cinquante ans de services dans la même société. Ce sont:

M. Emile Fournier, vice-président de la Grande Harmonie; M. Arthur Florin, président et fondateur de l'Union des Travailleurs; et M. Charles Scève, lieutenant portedrapeau de la Concordia-Harmonie.

M. EMILE FOURNIER est entré en 1875 à la Grande Harmonie. Il fut appelé, en 1885, à faire partie du Conseil d'administration et fut nommé, en 1900, sergent-major. Dans ces fonctions, il se

Table with financial data for the Caisse d'épargne de Roubaix in 1925. Columns include dates, deposits, and interest.

Après la guerre, vu son âge, il abandonna ses fonctions de membre exécutif et resta un auditeur assidu. Il fut nommé officier d'Académie en 1922.

M. ARTHUR FLORIN, président de l'Union des Travailleurs, est entré en 1875 à la Grande Harmonie. Il fut appelé, en 1885, à faire partie du Conseil d'administration et fut nommé, en 1900, sergent-major. Dans ces fonctions, il se

M. CHARLES SCÈVE, lieutenant portedrapeau de la Concordia-Harmonie, est entré en 1875 à la Grande Harmonie. Il fut appelé, en 1885, à faire partie du Conseil d'administration et fut nommé, en 1900, sergent-major. Dans ces fonctions, il se

Après la guerre, vu son âge, il abandonna ses fonctions de membre exécutif et resta un auditeur assidu. Il fut nommé officier d'Académie en 1922.



M. CHARLES SCÈVE lieutenant portedrapeau de la Concordia-Harmonie

est titulaire de la médaille des Vieux Musiciens. Nous apprenons que la Concordia-Harmonie s'apprete à fêter dignement son vénéré jubilaire.

Nous présentons à MM. Emile Fournier, Arthur Florin et Charles Scève nos chaleureuses félicitations et formons des vœux pour que leurs sociétés les conservent encore de longues années.

LES OPERATIONS DE LA CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX EN 1925

Le Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Roubaix, dans sa dernière réunion, a passé en revue la marche des opérations de l'année 1925. Elles ont marqué un important et sérieux progrès de l'esprit d'épargne et de prévoyance.

M. Bonami Wibaux, dans un substantiel rapport, a exposé à grands traits les progrès ininterrompus de ces dernières années, permettant de constater que le solde des dépôts qui était, en 1918, de 24 millions, a maintenant atteint le chiffre important de 104 millions.

Voici, dans ses grandes lignes, le mouvement des opérations effectuées par la Caisse d'épargne de Roubaix pendant l'exercice 1925:

Table with financial data for the Caisse d'épargne de Roubaix in 1925. Columns include dates, deposits, and interest.

Après la lecture du bilan, M. Wibaux continue en ces termes: Le chiffre de 100 millions de dépôts a été dépassé cette année. C'est une étape marquée qui prouve le heureux progrès de l'épargne que nous avons pu réaliser grâce à une propagande incessante et aux constantes améliorations de nos services.

Le nombre de livrets continue à progresser sérieusement, alors que dans d'autres caisses il a une tendance à décroître. Beaucoup de caisses ont maintenu pourtant la création annuelle de nombreux livrets scolaires que nous avons abandonnés depuis longtemps. Nous préférons amener à l'épargne, par une propagande bien ordonnée, de nouveaux déposants qui deviennent des clients fidèles et convaincus.

Enfin, le nombre des opérations s'étant notablement accru, nous nous sommes attachés à faciliter l'exécution plus rapide par la création des caisses d'épargne. Il serait même souhaitable que le maximum fut relevé à 10.000 francs, mais, pour l'instant, la demande qui a été faite s'est heurtée, une fois de plus, à une opposition irréductible du ministère des Finances.

Malgré que certains proclament qu'il est plus sage de dépenser que de faire acte de prévoyance, malgré la vie de plus en plus chère, on trouve toujours des gens sages, ne perdant jamais espoir dans l'avenir de notre grand pays, et qui continuent à pratiquer les principes de travail et d'économie. Dans cet ordre d'idées, il convient de reconnaître que la raison prédominante de cette prospérité locale réside surtout dans l'esprit d'ordre, de méthode et de clairvoyance et aussi dans la qualité de bon sens éprouvé de notre laborieuse population roubaixienne.

M. le président exprime sa profonde gratitude aux directeurs et directeurs adjoints des succursales pour leur concours toujours dévoué et empressé et à tout le personnel qui, sous la direction de M. Scherpercl, rivalise de zèle et d'activité, dans le travail toujours plus ardu résultant du développement de notre institution.

A partir de 8 heures, grandes fêtes sportives organisées par l'Amicale d'Oran. De 11 à 12 heures (angle de la Grande-Rue et de la rue de la Conférence): Concert par l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés. — A 14 heures, concours de pêche. — A 15 heures, rue Delepassé, réception de la Municipalité. — A 15 h. 30, grande fête africaine. — Concerts, bal public pendant toute la soirée.

SUIVEZ LA FOULE!! Chassez-vous chez Boucave-Verecke, 5, r. P<sup>te</sup>-Motte, R. 22801

LE GALA DE LA GARDE REPUBLICAINE DU 30 MAI, A ROUBAIX. — Coprairement aux bruits qui circulent dans les villes environnant Roubaix, il reste des places en location à: 20 fr., 15 fr., 10 fr., 6 fr. et 3 fr. S'adresser, pour la location, au Casino-Théâtre, place de la Liberté.

LES PERSONNES STRANGÈRES à la ville peuvent retenir leurs places par téléphone (n° 13-14) mais en les faisant régler le jour même.

CABARETIERS ET DÉBITANTS. — Pourquoi la TRIPLE BRUNE FRANÇAISE des Débitants Réunis est-elle si appréciée? C'est parce que la Brune des Débitants Réunis n'est pas de la bière monde transformée, mais un moyen d'un certain art de brasserie dont le nom seul inspire, à juste titre, la méfiance et la suspicion.

C'est parce que la Brune des Débitants Réunis est fabriquée avec des produits naturels, spécialement préparés et appropriés à la fabrication d'une bonne bière brune.

Notre brasserie en fabrique tous les mois plusieurs brassins d'un volume de 200 hectolitres. Nous ne pouvons toujours avec plaisir Messieurs les CabaretiERS et Débitants qui voudraient se rendre compte, par eux-mêmes, de notre fabrication de bière brune; en même temps, nous leur ferons connaître la méthode du jour pour fabriquer la bière à l'emporte-pièces.

Il se vend de suite continuellement qu'il n'y a aucun luxe là-dedans. 22811

SOCIÉTÉ DES JARDINS POPULAIRES. — La fête annuelle donnée à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société des Jardins Populaires de Roubaix, aura lieu le dimanche 30 mai, à 9 h. 45, en la salle du Central-Cinéma, rue du Vieil-Abreuvoir.

En raison du XX<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la société, le Comité directeur s'est efforcé d'offrir un programme de choix à ses invités: jardiniers et familles s'intéressant à l'œuvre. Dans ce but, il s'est assuré le concours du Club Symphonique Tournaisien et celui de M. Pierre Lemoine et M<sup>lle</sup> Yvonne Nys, premiers prix du Conservatoire de Lille, qui interpréteront « La Guerre en pantoufles », de Timory et Galpoux. Nul doute qu'avec de tels artistes cette comédie n'obtienne un vif succès.

En outre, la première audition du chant national des Jardins Ouvriers, paroles de M. Charles Broliers, musique de M. Frudent Prouvost, sera donnée par M. Charles Dupouy, ténor-solo des orchestres Crick-Sicks.

Comme chaque année, la fête sera clôturée par une tombola gratuite entre tous les jardiniers présents.

L'entrée de la salle sera réservée aux familles des jardiniers, sur présentation de la carte de sociétaire (carte rouge) et aux familles munies d'une carte d'invitation. Les détenteurs de ces dernières cartes sont priés de retourner leurs places chez Coupleux, 10<sup>ter</sup> rue Nain, moyennant un droit de 0 fr. 25 par place retenue.

AUTOMOBILES « LE ZÈBRE ». Tous modèles disponibles, essais sur demande. Therassin, Lepaut et C<sup>o</sup>, 10, rue d'Alsace, R. T. 628. 22905

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — Les sociétaires et leurs familles qui désirent assister à la fête musicale du 4 juillet prochain, à Malo-les-Bains, sont invités à envoyer leur adhésion au siège de la société, 8, rue du Grand-Chemin, pour le 30 mai au plus tard.

Des trains spéciaux seront organisés avec une réduction d'au moins 40 % sur le prix des places. Aller et retour le même jour.

L'ACCUSATION DES FÊTES DE LA PENTECOTE, nos bureaux seront fermés Lundi toute la journée. 22908

COMITÉ DES FÊTES DES QUARTIERS DU JEAN-CHISLAIN, SACRÉ-CŒUR, CALVAIRE ET COLLÈGE. — Le Comité des fêtes des quartiers du Jean-Chislain, Sacré-Cœur, Calvaire et Collège a décidé, dans sa dernière réunion et à seule fin de ne pas supporter en une seule fois la cotisation des commerçants pour les fêtes futures, de faire passer dans quelques jours le collecteur, pour toucher la cotisation fixée à 6 fr. 60 par an.

PRENEZ-MOI en versage, brûlez-moi après l'usage, je m'appelle « Éphémère ». En vente: M<sup>lle</sup> Robicheux-Verdoux, 50 G<sup>o</sup>-Rue, R. 22904

UN BEAU SUCCÈS. — Nous apprenons avec plaisir que M. Cyrille Bonenfant, 19 ans, demeurant 130, rue de l'Ommelet, a obtenu à la 4<sup>e</sup> exposition professionnelle des parents et jeunes ouvriers de France, la médaille d'argent avec félicitations du jury dans la classe des ajusteurs-mécaniciens. Nos félicitations.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'art, etc. etc. Roubaix. 10415

UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — M. Emile Esteyne, 18 ans, marinier, dont le bateau était amaré quai de Wattrelos, a remarqué vendredi, vers 2 h. 30, qu'une femme venait de se jeter dans le canal. Immédiatement, le jeune marinier s'est jeté à l'eau et a pu, après bien des difficultés, ramener la malheureuse sur la berge.

M. le docteur Jacquemont, mandé, lui a donné les premiers soins et l'a fait ensuite admettre à l'hôpital « La Fraternelle ».

La désespérée a déclaré se nommer Jeanne Laboerier, âgée de 37 ans, sans domicile fixe. On croit que cette femme a voulu mettre fin à ses jours, poussée par la misère.

L. PARENTHOU et F. LIERMAN, Grand-Rue, 119. Décorations d'Intérieurs. Peinture, Papiers, Ameublements. 17064

Le cinquantenaire de l'Orphéon L'Union des Travailleurs A ROUBAIX

C'est aujourd'hui dimanche que débute le cinquantenaire de l'Orphéon L'Union des Travailleurs de Roubaix. Ce cinquantenaire de présence à la société de son dévoué président actif, M. Arthur Florin.

Un grave et curieux accident à Roubaix

LA TOITURE D'UN VASTE MAGASIN S'EFFONDRE. RUE DE L'ESPÉRANCE

C'est un camion automobile qui, en heurtant une colonne de soutènement, a déterminé l'accident. — Plus de 100.000 fr. de dégâts. — Il n'y eut heureusement aucune victime



UNE VUE DES BATIMENTS APRÈS L'EFFONDREMENT DE LA TOITURE

Un accident, qui aurait pu se changer en véritable catastrophe, s'est produit hier, vers 16 h. 30, dans le magasin de la tannerie Hannart frères, Motte et Marquette, 25, rue de l'Espérance. Une automobile de la maison, en faisant marche arrière, a par suite de l'éclatement d'un pneu, tamponné une colonne en fonte qui s'est brisée sous le choc, privant la toiture de son point d'appui et déterminant, de ce fait, son effondrement sur une surface de près de 1.000 mètres carrés.

L'ACCIDENT. Voici déjà quelque temps, la direction des établissements Hannart avait décidé de transférer son magasin de la rue de l'Espérance à son usine de Wasquehal. Les ouvriers procédaient, hier après-midi, au démantèlement des pièces de tissu qui y étaient entreposées.

Les camions automobiles de la maison venaient, tour à tour, se garer dans l'immense hall pour y être chargés et repartir ensuite vers Wasquehal. Ce fut au cours d'une de ces manœuvres que le grave accident se produisit.

Un véhicule venait d'entrer dans le magasin en faisant marche arrière, pour venir se placer près des pièces de tissu à charger, quand soudain un des pneus arrière de la

voiture éclata. Le lourd véhicule fit alors une embardée sur le côté et vint heurter violemment une colonne en fonte soutenant la toiture. Sous le choc, celle-ci se brisa à environ 1 m. 50 du sol.

Cet accident béni en apparence eut des conséquences catastrophiques. Le pilier brisé rompit l'équilibre de la toiture qu'il soutenait et celle-ci s'effondra avec un fracas épouvantable, enfouissant sous ses débris l'automobile, cause du désastre.

Quatre nefs s'étaient écroulées sur une longueur de près de 50 mètres sur 20 de large. Quand la poussière se fut un peu dissipée et que le premier moment de stupeur fut passé, les ouvriers présents se précipitèrent au secours du chauffeur et du contremaître qui avait été vu un instant auparavant sous cette partie de la toiture.

Celui-ci, entendant le formidable craquement qui précéda l'effondrement avait fort heureusement pu se sauver à temps pour n'être pas écrasé sous les décombres. Quant au chauffeur protégé par la robuste toiture de son véhicule il était indemne et on le vit bientôt sortir, encore blême de frayeur, de l'amoncellement de poutres et de débris de toutes parts qui l'entouraient.

Une chance inouïe avait voulu que les ouvriers qui travaillaient là quelques minutes plus tôt se trouvaient justement sur les côtés restés intacts du bâtiment.

LES POMPIERS SUR LES LIEUX. Toutefois, on ignorait encore si quelques ouvriers n'avaient pas été pris sous les débris et à tout hasard le chef de service fit appeler aux pompiers qui avec leur célérité habituelle arrivèrent sur les lieux quelques minutes plus tard.

Les recherches qu'ils entreprirent ne donnèrent heureusement aucun résultat et ce terrible accident se borne à des dégâts purement matériels.

LES DEGATS. D'après les premières appréciations des experts appelés sur les lieux, les dégâts se monteraient à plus de 100.000 francs. Il n'en résultera de cet accident aucun chômage pour les ouvriers, le magasin endommagé étant, comme nous le disions plus haut, appelé à être désaffecté dans quelques jours.

La direction de l'usine a immédiatement pris toutes mesures utiles en vue de consolider les parties du bâtiment dont la solidité a pu être compromise par suite de l'effondrement.

LEERS. LE COMITÉ UNION REPUBLICAINE ouvrira tous les dimanches, à partir de 6 juin prochain, de 11 h. à midi, chez M. Dumortier, à la Place, un bureau de renseignements qui accueillera les demandes de service militaire et y répondra dans le plus bref délai. Ce service sera gratuit.

WILLEMS. BIGNONNES DE L'ECREU DU VERT-BOIS. — Réunion dimanche à 8 h., pour la fondation.

ELECTRIFICATION. — La Compagnie régionale de gaz et d'électricité a passé, avec le Syndicat électrique des communes du canton de Lannoy, un cahier des charges pour l'électrification des travaux d'électrification. Il sera émis 250.000 fr. d'obligations de 500 fr. pour la commune de Willems, à intérêt annuel de 6 % net. Le remboursement de ces obligations se fera en vingt-cinq ans, à date de la cinquième année d'émission, par voie de tirage au sort ou par anticipation. La souscription de ces obligations se fera en un versement unique au 1<sup>er</sup> juin, ou en deux versements, au 1<sup>er</sup> juin et au 1<sup>er</sup> septembre 1926. M. le maire et un délégué passeront prochainement chez les habitants de Willems pour la souscription de ces obligations.

MORT DE M. JEAN-LOUIS POTTIER, ANCIEN MAIRE. — Nous apprenons la mort de M. Jean-Louis Pottier, ancien maire de Willems, décédé en son domicile rue de la République, à l'âge de 81 ans. M. Pottier a rempli les fonctions de maire, de 1908 à 1912, avec les hautes qualités qui l'ont fait apprécier de ses administrés. Les funérailles de M. Pottier auront lieu lundi 24 mai, à 9 h. 30, en l'église paroissiale.

RECRUTEMENT. — Les réservistes âgés de 20 à 48 ans, qui sont actuellement titulaires de permis de conduire un véhicule automobile (de tourisme ou de travail, motocycliste), ont le plus grand intérêt à en faire la déclaration à la brigade de gendarmerie de Lannoy. Ils devront présenter à l'appel de leur déclaration leur livret individuel ou leur livret de mobilisation ou les pièces en tenant lieu, ainsi que leurs permis de conduire.

ACCIDENTS DE TRAVAIL, RENTES VIAGÈRES. — Les titulaires de pension sont invités à se rendre à la Mairie pour signer leur certificat de vie.

CLASSIFICATION DES VEHICULES AUTOMOBILES. — En raison du prochain classement des véhicules automobiles, sont désignés pour faire partie de la Commission: M. J. B. Desfontaines, électricien, et M. Louis Leroy, suppléant.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Pierre Mespelien, ouvrier aux Etablissements Bostoy, s'est blessé au cours de son travail. Le docteur Lemoine a prescrit un repos temporaire de 10 jours, avec convalescence.

CYCLISTE EN DÉFAUT. — M. Fernand Coumbert, domicilié à Tressin, a été gratifié d'un procès-verbal par le gendarme de Lannoy, pour défaut d'appareil sonore à son vélo.

CHEMIN. IL FAUT ÊTRE EN BÈLE. — M. Marcel Durand, ouvrier agricole à Lannoy, a été blessé d'un coup de pied par un cheval d'attelage appartenant à son frère.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

ARRÊTATION POUR VOL. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a été remis au Service de Police, qui l'a fait transférer à la maison d'arrêt de Lille après enquête.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le Service des Douanes a arrêté un peigneur, Camille Debruyne, demeurant à Bryennes, près de Gand, porteur d'une certaine quantité de laine peignée qu'il avait volée dans un peignage de Roubaix, où il travaillait. Debruyne a